



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 7 octobre 2021

Mobilisation de l'État en Pays de la Loire en faveur de l'habitat et de l'hébergement

Didier Martin, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique, a présidé le 7 octobre 2021 le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) qui réunit l'ensemble des acteurs et partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement, et a présenté les actions soutenues par l'État.

Les subventions des programmations régionales des aides à la pierre et du plan « France Relance » en Pays de la Loire, à hauteur de 340 M€, permettent d'accélérer les projets de logements et d'hébergements dans la région, dans un objectif conciliant les aspects économiques, sociaux et écologiques. Cette dynamique se poursuivra en 2022.

Trois points essentiels sont à retenir :

- **D'ici fin 2021, plus de 53 000 logements du parc privé seront financés** par l'État pour des travaux de rénovation énergétique **mobilisant près de 200 millions d'euros de subventions**. Près de 46 000 sont rénovés avec le dispositif « MaPrimeRenov' » et 5 200 avec le programme « Habiter Mieux » destiné aux ménages modestes, et « MaPrimeRenov' Copropriétés » destinée aux copropriétaires.

Pour plus d'informations sur ces dispositifs, les particuliers peuvent consulter le site de l'ANAH <https://www.anah.fr/> ou appeler le numéro vert suivant : 0806 703 803.

Pour des informations spécifiques sur le dispositif « MaPrimeRenov' », les particuliers peuvent également consulter le site <https://www.maprimerenov.gouv.fr/> ou appeler le numéro vert suivant : 0808 800 700.

- **Près de 19 millions d'euros de subventions et plus de 175 millions d'euros de prêts et exonérations fiscales à la construction seront mobilisés pour financer plus de 6 000 logements locatifs sociaux**. Dans le cadre du plan de relance, des crédits supplémentaires ont été programmés (**34 M€**) permettant de financer la **restructuration et la rénovation énergétique du parc locatif social de près de 2 700 logements supplémentaires**.

- **19 millions d'euros complémentaires, pour un total de 84 millions d'euros, pour maintenir plus de 1 700 places d'hébergement ouvertes pendant la crise sanitaire et mettre fin à une gestion dans l'urgence.** Dès 2021, une transformation du parc d'hébergement et de logement adapté sera également recherchée pour assurer une meilleure qualité de prise en charge des personnes les plus démunies et faciliter leur accès au logement : baisse des places hôtel, création de pensions de famille et développement de l'intermédiation locative.

C'est quoi le CR2H ?

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) est une instance animée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, présidée par Didier Martin, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique, en présence des acteurs et partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : élus des collectivités, professionnels, organismes, associations, représentants des usagers et services de l'État concernés. Ce comité articule les interventions publiques pour offrir des offres de logement et d'hébergement, et permettre un parcours de l'hébergement vers le logement.

Retrouvez les chiffres clés du bilan régional dans cette infographie :



Rénovation énergétique :
Près de 53 000 logements rénovés
globalement en 2021 avec les aides de
l'État « Habiter Mieux »,
« MaPrimeRénov' » et « MaPrimeRénov'
copropriétés »



Logements sociaux :
Près de 8 700 logements sociaux
nouveaux et anciens financés par l'État
en 2021



Hébergement :
Plus de 1 700 nouvelles places
financées par l'État en 2021

Préfecture de la Loire-Atlantique
 Service régional de la communication interministérielle

6 quai Ceineray - BP 33515
 44035 Nantes